

# Découvrez si vous êtes admissible au dépistage du cancer du poumon

Si vous êtes admissible, le dépistage peut permettre de détecter le cancer du poumon à un stade précoce, lorsque le traitement a plus de chances d'être efficace.

**Vous pourriez être admissible au dépistage du cancer du poumon si vous :**

- Êtes âgé(e) de 55 à 80 ans
- Avez fumé des cigarettes chaque jour pendant au moins 20 ans (il n'est pas nécessaire que les 20 années soient consécutives).

**Pour en savoir plus, visitez [ontariohealth.ca/fr/depistagerisqueeelevcancerpoumon](https://ontariohealth.ca/fr/depistagerisqueeelevcancerpoumon)**

**Vous souhaitez obtenir cette information dans un format accessible?**  
1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, [info@ontariohealth.ca](mailto:info@ontariohealth.ca)  
CQP185154



**Santé Ontario**  
Action Cancer Ontario